

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14445**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable d'administration d'entreprise culturelle

Nouvel intitulé : Responsable d'administration d'entreprise culturelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Nouvelle agence culturelle régionale Rhône Alpes -NACRe | Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323p Organisation, gestion : Production et régie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'administration d'entreprise culturelle est le garant d'une gestion administrative et financière cohérente au service d'une organisation artistique ou culturelle. Il est, au côté du directeur artistique, celui qui va anticiper et travailler au développement et à la pérennité de la structure.

Il réalise les activités suivantes:

- Administration d'une entreprise artistique et/ou culturelle
- Gestion comptable et financière d'une entreprise artistique et/ou culturelle
- Management des hommes et des femmes
- Diagnostic de l'environnement et orientation stratégique
- Communication et négociation
- Pilotage de projet artistique et/ou culturel à l'échelle européenne et/ou international

Compétences ou capacités attestées

- Appliquer des procédures légales et spécifiques à l'entreprise culturelle,
- Doter l'entreprise d'outils financiers de pilotage,
- Contextualiser une entreprise artistique et culturelle et ses projets en terme économique, politique et social pour participer à son orientation et sa recherche de partenaires,
- Gérer et animer des équipes de travail pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise, et permettre à chaque membre de développer des compétences utiles à son parcours professionnel,
- Défendre et négocier, par l'expression écrite et orale, la conception et la réalisation de projets artistique et/ou culturel.
- Participer au pilotage de projets communs de coopération avec d'autres partenaires européens ou internationaux tout en mobilisant des sources de financement national, européen... publiques ou privées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toutes les entreprises ou structures artistiques et/ou culturelles employant des personnels permanents et/ou intermittents :

- les structures étroitement dépendantes d'une collectivité
- les 'entreprises culturelles' dont les activités développées sont susceptibles de rencontrer une demande solvable : exploitation d'une richesse patrimoniale, activités de formation d'une pratique artistique ou culturelle (cours, ateliers), activités d'édition (livre, revue, musique).
- les institutions culturelles reconnues.

Administrateur, assistant administrateur, producteur, chargé de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Administration d'une entreprise artistique et/ou culturelle

Gestion comptable et financière d'une entreprise artistique et/ou culturelle

Management des hommes et des femmes

Diagnostic de l'environnement et orientation stratégique

Communication et négociation

Pilotage d'un projet artistique et/ou culturel à l'échelle européenne et/ou internationale

Modalités de l'évaluation suite à un parcours de formation :

Dossier de synthèse soutenu lors d'un entretien avec le jury permettant d'évaluer l'ensemble des compétences demandées

Une résolution de problème sur la législation sociale et une autre sur la fiscalité. Les apprenants pouvant réaliser ces deux épreuves en se servant de leurs ordinateurs portables

Une étude de cas écrite demandant à la fois réflexion et technique sur la gestion d'une entreprise culturelle.

Une étude de cas portant essentiellement sur des questions méthodologiques de mise en œuvre d'un projet internationale, sur des dimensions fiscales et sociales.

Par le biais de la VAE, le candidat démontrera posséder les compétences liées aux 6 composantes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président : Membre de la direction de la NACRe + 2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure
En contrat de professionnalisation	X	Président : Membre de la direction de la NACRe + 2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure
Par candidature individuelle	X	Président : Membre de la direction de la NACRe + 2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président : Membre de la direction de la NACRe + 2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 juin 2006 publié au Journal Officiel du 23 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 23 juin 2006, jusqu'au 23 juin 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Responsable d'administration d'entreprise culturelle" avec effet au 23 juin 2011 jusqu'au 14 avril 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

De 15 certifiés par année

Autres sources d'information :

<http://www.culture.gouv.fr>

<http://www.cpnefsv.org>

<http://www.cnt.asso.fr>

la NACRe

Lieu(x) de certification :

Nouvelle agence culturelle régionale Rhône Alpes -NACRe : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Villeurbanne]

La NACRe

la Minoterie du Pôle Pixel

26, rue Emile Decors

69100 Villeurbanne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La NACRe
la Minoterie du Pôle Pixel
26, rue Emile Decorps
69100 Villeurbanne

Historique de la certification :

Formation enregistrée une première fois en 2006

Certification précédente : Administrateur d'entreprise culturelle

Certification suivante : Responsable d'administration d'entreprise culturelle